6, Grande Rue 54330 Chaouilley

Procès verbal de séance

L'an deux mil vingt-cinq et le 10 Avril à vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Chaouilley, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Éric PERROTEZ, Maire de la Commune.

Étaient présents : Jean-Claude ARTIS, Virginie BALAUD, Jacques COLIN, Patrick HALGUE, Guy NAJOTTE, Alexandre NOËL, Éric PERROTEZ, Thierry PEREAUX, Francis ROUSSEL.

Absente: Annabelle MILLE,

Absents excusés:

Secrétaire de séance élu : NOEL Alexandre

Début de la séance : 20 h 35

08/25

Mise en locations des terrains communaux

Monsieur Guy Najotte a résilié le contrat de location des terrains communaux, à compter du 1^{er} janvier 2025. Ce sont les parcelles ZB 102, ZB 103, ZB 104, ZB 105, ZB 120, et B 315 et B317.

Ces parcelles sont en location de type fermage. Le code rural stipule qu'en cas de congé du preneur, il y a un droit de priorité aux jeunes agriculteurs ou, à défaut, aux exploitants de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'exception de Mr Alexandre NOEL, personnellement concerné, qui n'a pas pris part ni au débat ni au vote, décide, à l'unanimité,

- ➤ De proposer à la location à Alexandre NOËL les parcelles ZB 102 à ZB 105, ZB 120 et la parcelle B 317, la parcelle B 315 à Nicolas VOGIEN, pour un bail à compter du 01/01/2025.
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

09/25

Délégué suppléant aux commissions

Suite à la démission de Mr Romain ROTH, conseiller municipal, en date du 10 Mars 2025, il convient de procéder à son remplacement au sein des différentes instances dont il était membre, notamment au conseil syndical du SIVOM du Signal de Vaudémont, où il était suppléant.

Il convient de le remplacer également à la commission de droit de préemption.

Après délibération du conseil, il convient d'élire Mr Thierry Perreaux aux deux commissions

Mr Thierry PEREAUX pour le remplacement de Mr Roth Romain au sein du SIVOM du Signal de Vaudémont et la commission du droit de préemption

Conseillers élus : 10 – Conseillers présents : 09 - Conseillers votants : 09 - Conseillers convoqués le 03 Avril 2025 / Date d'affichage le 3 Avril 2025 - Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification le 14 Avril 2025

6, Grande Rue 54330 Chaouilley

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à cette délibération.

10/25

Compte financier unique budget assainissement présenté par Alexandre NOEL

Après avoir entendu le rapport de Mr Eric PERROTEZ, Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le compte financier unique 2024 de la commune de Chaouilley

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la représentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisé, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Considérant que Mr Eric PERROTEZ a été désigné pour présider la séance,

Considérant que Mr Eric PERROTEZ, Maire s'est retiré pour laisser la présidence à Mr Alexandre NOEL et qu'il ne prend pas part au vote.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré;

- approuve le compte financier unique 2024, lequel peut se résumer de la manière suivante:

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	déficits	excédent	déficits	excédent
Résultats reportés		6 665.32		11 011.52
Opérations de l'exercice	10 689.30	4 540.41	3 653.61	8 915.89
Totaux	10 689.30	11 205.73	3 653.61	19 927.41
Résultats de clôture	0,00	516.43	0,00	16 273.80

Et vote à l'unanimité, le maire étant sorti, pour les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus (9 présents, 9 votants).

11/25

6, Grande Rue 54330 Chaouilley

Compte financier unique 2024 budget Commune présenté par Alexandre NOEL

Après avoir entendu le rapport de Mr Eric PERROTEZ, Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le compte financier unique 2024 de la commune de Chaouilley

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la représentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisé, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Considérant que Mr Eric PERROTEZ a été désigné pour présider la séance,

Considérant que Mr Eric PERROTEZ, Maire s'est retiré pour laisser la présidence à Mr Alexandre NOEL et qu'il ne prend pas part au vote.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré;

- approuve le compte financier unique 2024, lequel peut se résumer de la manière suivante:

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits		Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent
Résultats reportés	143.68			34 000.00
Opérations de l'exercice	2 732.49	3 771.76	95 849.58	92 502.99
Totaux	2 876.17	3 771.76	95 849.58	126 502.99
Résultats de clôture	0,00	895.59	0,00	30 653.41

Et vote à l'unanimité, le maire étant sorti, pour les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus (9 présents, 9 votants).

12/25

Affectation des résultats budget assainissement

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Éric PERROTEZ, après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024 du budget assainissement, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, constatant que le compte financier unique de l'exercice 2024 présente les résultats suivants :

6, Grande Rue 54330 Chaouilley

Fonctionnement : excédent 16 273.80 € Investissement : excédent 516.43 €

• Décide d'affecter le résultat comme suit :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002): 12 000.00€

Affectation en réserve (ligne 1068): 4 273.80 €

Affectation à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001) : 516.43 €

Nombre de suffrages exprimés : 9 votes : Pour : 9

13/25

Affectation des résultats

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024 du budget général, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, constatant que le compte financier unique de l'exercice 2024 présente les résultats suivants :

Fonctionnement : excédent 30 653.41 € Investissement : excédent 895.59 €

• Décide d'affecter les résultats comme suit :

Affectation en réserve du budget investissement (ligne 1068) : 895.59 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 26 000.00 €
Affectation au déficit reporté d'investissement (ligne 001) 4 653.41 €

Nombre de suffrages exprimés : 9 Votes : Pour : 9

14/25

Assainissement Budget Primitif 2025

Budget assainissement

<u> </u>				
Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	déficits	excédent	déficits	excédent
Résultats reportés		516.43		12 000
Opérations de				
l'exercice	18 443.24	17 926.81	20 389.30	8 389.30
Totaux	18 443.24	18 443.24	20 389.30	20 389.30

Nombre de suffrages exprimés : 9 Votes : Pour : 9

6, Grande Rue 54330 Chaouilley

15/25

Commune Budget primitif 2025

Budget commune

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits		Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent
Résultats reportés		895.59	110 000 00	26 000.00
Opérations de l'exercice		15 948.33	110 360.00	84 360.00
Totaux	16 843.92	16 843.92	110 360.00	110 360.00

Nombre de suffrages exprimés : 9 Votes : Pour : 9

16/25

Questions diverses

- Forêt : il convient de faire un point sur les arbres qui sont malades
- Information sur la réouverture de la ligne ferroviaire
- Parité au sein des conseils

Levée de séance: 22 h 50